

Assemblée générale de l'ANAFORCAL

14 Janvier 2005

Procès verbal

L'assemblée générale de l'ANAFORCAL s'est tenue le 12 Janvier 2005 en salle 351 du Palais des Congrès de Paris, à l'occasion des Journées Parisiennes d'Allergie.

Sont présents 47 membres de l'association, dont ceux du bureau.

Le président Jean-Pol Dumur, après avoir remercié les membres présents et leur avoir présenté ses vœux de bonne année au nom du bureau, fait lecture de l'ordre du jour :

- rapport d'activité du président et vote
- rapport financier et vote du quitus
- bilan et évaluation des ateliers des Journées Parisiennes d'Allergie 2004
- la FMC par internet
- projets pour 2005
- Congrès Français d'Allergologie
- Questions diverses

Rapport moral du président

Le président Jean-Pol Dumur, au terme d'une année qui s'est encore avérée très dense en termes d'activité pour notre association, propose à l'assemblée de détailler les manifestations et travaux auxquels elle a participé et le développement de sa politique de communication.

I. Manifestations

1. Journées Parisiennes d'Allergie 2004
L'ANAFORCAL a organisé dix ateliers pratiques et un atelier informatique, dont François Wessel présentera ultérieurement l'évaluation, ainsi qu'une session plénière sur la biologie qui a rencontré un franc succès.
2. Le bureau s'est réuni lors d'un week-end de travail à Nice, au mois de mars 2004, pour préparer les prochains congrès, en particulier des JPA 2005 et les Journées provinciales de Montpellier. Ce type de réunion, très efficace, s'avère particulièrement intéressant en terme d'échanges et de dynamique de groupe.
3. L'ANAFORCAL a également organisé des ateliers lors du congrès de la SFAIC qui s'est tenu à Marseille au mois d'avril 2004. Cette manifestation fut très réussie, avec la production de 120 posters dont un bon nombre présentés par des membres de l'association, et fut l'occasion de souligner l'intérêt que peuvent trouver les praticiens libéraux dans la création de posters pour les congrès nationaux. La session sur l'asthme animée par Jean-Pol Dumur avec pour experts Marcel Ruffo et André Taytard fut également très appréciée, et Marcel Ruffo a déjà donné son accord pour participer à un nouvel atelier ou une session plénière.
4. Les Journées Botanique et Allergie ont été organisées, comme chaque année, en partenariat avec les Jardins Botaniques de France, au mois de mai 2004.
5. Un week-end de préparation des ateliers des Journées Parisiennes d'Allergie 2005 a eu lieu à Lyon au mois de septembre 2004. Jean-Pol Dumur remercie sur ce point Bruno Girodet qui en a assuré la logistique avec le soutien du laboratoire Allerbio, ainsi que François Wessel pour son idée d'y associer des non cadres avec pour

objectif leur implication ultérieure dans le fonctionnement de l'association. Cette réunion a permis de caler la préparation des ateliers des JPA et a intégré une session de formation des cadres animée par François Wessel et Joël Levy avec atelier sur la gestion du temps et la dynamique de groupe.

6. Les quatrièmes rencontres francophones de Formation Médicale Continue en Allergologie se sont tenues en Guadeloupe au mois d'octobre 2004. Elles ont été un grand succès, tant par la qualité des interventions que par celle de la logistique, et Jean-Pol Dumur adresse ses remerciements à l'association régionale organisatrice. Il rappelle que ces manifestations réunissant les allergologues de l'espace francophone sont importantes par leur caractère fédérateur. Dans ce contexte de collaboration étroite, François Wessel s'est déplacé en Belgique et au Maroc pour former des cadres.
7. Une rencontre avec les partenaires de l'industrie pharmaceutique, à laquelle ont participé Jean-Pol Dumur et Bruno Girodet, a eu lieu au mois de décembre 2004 pour la préparation du Congrès Français d'Allergologie.

II. Activités diverses

1. Représentation au Conseil d'Administration de la SFAIC
Jean-Pol Dumur représente l'ANAFORCAL lors de réunions organisées quatre fois par an à l'hôpital Necker, auxquelles participent également les représentants des syndicats, SNAF et ANAICE, et dont le but est de définir les grandes orientations de la SFAIC. L'ANAFORCAL est également présente dans des commissions communes, à savoir la commission tripartite et le Collège Professionnel d'Allergologie. L'interaction entre allergologues libéraux et universitaires en est d'autant plus forte et Jean-Pol Dumur rappelle sur ce point que le président de l'ANAFORCAL est depuis deux ans secrétaire chargé de la FMC au Conseil d'Administration de la SFAIC.
2. Représentation au Conseil d'Administration du SNAF
L'ANAFORCAL est représentée au Conseil d'Administration du SNAF par Hubert Sicard, et cette collaboration assure échanges et entente entre les deux structures.
3. Représentation à l'Assemblée Générale de l'UNAFORMEC
Dominique Ortolan représente l'ANAFORCAL à l'Assemblée Générale de l'UNAFORMEC et ce lien prend d'autant plus d'importance que la récente réforme de la FMC la rend obligatoire.
4. Travaux de la commission tripartite
La commission tripartite a travaillé sur le sujet du Projet d'Accueil Individualisé, et ses conclusions ont été publiées.
5. Collège Professionnel d'Allergologie
Le collège professionnel d'Allergologie a été créé à l'initiative de l'ANAFORCAL au vu de la diminution du nombre d'allergologues et de l'inadéquation du DESC, en vue de trouver une solution consensuelle à la situation actuelle, délétère pour l'avenir de la profession.
Il est composé de six universitaires et six libéraux, dont deux représentants du SNAF, deux de l'ANAICE et deux de l'ANAFORCAL.
Ses travaux avancent et, tenant compte de la réforme de l'internat applicable depuis le mois d'octobre dernier, le CPA propose notamment que la première année de DESC puisse correspondre à la quatrième année d'internat. Suite au départ des ministres de la Santé et de l'Education Nationale l'année dernière, les conversations ont dû être reprises avec leurs remplaçants, mais un certain nombre d'acquis demeurent :
 - la reconnaissance de l'Allergologie en tant qu'exercice spécialisé par la création d'un DESC indépendant de l'immunologie : il existerait une première année

commune allergologie-immunologie puis une scission des deux disciplines en deuxième année.

- la conférence des doyens a validé cette orientation
- la mise en place des modalités du DESC nécessite encore de trouver un financement pour la validation de l'année complémentaire puisque la rémunération des internes n'est pas prévue pour cette cinquième année.

L'ANAFORCAL a proposé que l'un des quatre semestres de spécialisation soit validé dans un cabinet de ville. La mise en place d'une telle organisation, qui sous-entend la désignation de maîtres de stage formés et rémunérés pour cette fonction, a été validée par les universitaires.

Jean-Pol Dumur espère que cette organisation permettra de former un nombre plus important d'allergologues et l'ANAFORCAL a demandé que les internes de Médecine Générale puissent accéder au DESC. Les médecins généralistes pourraient ainsi avoir accès à une pratique spécialisée et il nous appartiendra alors de présenter la discipline de façon attractive. Reste le problème de la valorisation de l'activité, dont la défense est de la compétence des syndicats.

6. Rencontres avec les associations

- Jean-Pol Dumur s'est rendu au mois de mars 2004 à la journée allergologique de l'AART qui s'est tenue à Toulouse
- Il a également participé à la réunion de l'ASALCAR, qui fêtait ses vingt ans à Epernay au mois de mai 2004, et y a parlé de l'avenir de la FMC
- Enfin, Jean-Pol Dumur était également présent au colloque GLYAL-ASALYS-GAICRM-AFIMAL organisé au mois de décembre 2004 à Lyon sur le thème de l'avenir des traitements de l'asthme ; il y a également abordé le sujet de l'avenir de l'allergologie dans les dix ans à venir.

III. Communication

1. Secrétariat ANAFORCAL

Le secrétariat de l'ANAFORCAL s'est, cette année encore, acquitté d'un gros travail, en particulier pour l'organisation des congrès avec la gestion des inscriptions et des appels téléphoniques

2. Revue Allergologie Pratique

La revue Allergologie Pratique a changé de couverture et Elisabeth Goyeau, qui en a été la rédactrice en chef pendant plus de dix ans, a demandé à être déchargée de cette fonction. Suite à l'appel à candidature lancé l'année dernière, Agnès Cheynel reprend cette responsabilité. Cette année, le passage de témoin se fera progressivement de sorte qu'Agnès Cheynel puisse assurer pleinement cette fonction à partir du 1^{er} Janvier 2006. Jean-Pol Dumur réitère sur ce point son appel à publications pour le journal auprès des associations régionales.

3. Site internet anaforcal.org

Le site internet de l'association, auquel Ruth Navarro consacre beaucoup de temps, a pris de l'ampleur et met en ligne tous les renseignements utiles aux membres, comme c'est le cas pour l'annuaire. Un projet de FMC en ligne est à l'étude.

4. Publication des rapports d'ateliers

Les rapports d'atelier, reçus par Henriette Dhivert qui en fait la synthèse, sont désormais publiés dans la Revue Française d'Allergologie. Les universitaires se disent très intéressés et il s'agit là d'une vitrine importante pour la valorisation des activités de l'ANAFORCAL.

En conclusion, les activités de l'ANAFORCAL sont multiples et il convient de souligner qu'elles sont assurées par des bénévoles.

Questions posées au président par les membres présents à l'assemblée générale

A la question posée par Marie-Françoise Fardeau concernant les modalités de choix des intervenants pour les ateliers, Jean-Pol Dumur répond que la liste des organisateurs, rapporteurs et experts est établie de façon collégiale en réunion de bureau. Pour optimiser ce choix, il est tenu compte du déroulement des ateliers des années précédentes, en sachant toutefois que nous ne disposons pas d'une réserve importante de cadres et Jean-Pol Dumur réitère son appel à candidature sur ce point. Le bureau essaie, autant que faire se peut, de ne pas choisir les mêmes doublons, de désigner les experts en fonction de leurs compétences sur le thème abordé, mais aussi de respecter une certaine diversité géographique en tenant compte de l'appartenance aux associations régionales.

François Wessel souligne que l'exercice est difficile et demande un peu d'indulgence pour les éventuelles erreurs commises dans l'établissement de la liste des intervenants. Il précise que le bureau limite la prise de risques en évitant le choix de personnes inconnues. Les membres désireux de s'impliquer dans l'animation et le rapport d'ateliers seront accueillis avec grand plaisir mais il leur sera demandé de participer aux réunions préparatoires de cadres.

Marie Françoise Fardeau demande s'il sera possible de faciliter l'émergence de certains experts, jusqu'ici peu impliqués dans le fonctionnement des ateliers.

Jamel Dakhil, président de l'AART, dit ne pas être consulté quant au choix des thèmes et demande que l'on tienne compte de l'avis des associations régionales dans l'établissement du programme.

François Wessel rappelle à ce sujet que les associations ont toujours été – et restent bien entendu - invitées à faire des propositions d'atelier avant la réunion de bureau annuelle du mois de mars.

Jean-Pol Dumur ajoute que leurs desiderata comme les recueils de besoins effectués auprès des participants des ateliers sont pris en compte, dès lors que l'équilibre du programme le permet. Il précise par ailleurs que l'AART n'a envoyé aucun représentant lors de la réunion de septembre dernier.

François Wessel invite également les membres des AREFORCAL à faire des propositions de thèmes d'ateliers sur le site web de l'ANAFORCAL.

Concernant une remarque quant à un éventuel déficit de communication sur la tenue de l'assemblée générale, Jean-Pol Dumur rappelle qu'elle fait l'objet de plusieurs annonces, dans le préprogramme et le programme des congrès, comme dans la revue Allergologie Pratique

Enfin, en complément du rapport d'activité du président, Jean-François Fontaine ajoute que l'ANAFORCAL a été représentée au comité d'organisation et dans le jury du consensus organisé par la Société Française de Dermatologie sur la prise en charge de la Dermatite Atopique, et François Wessel rappelle que des ateliers sur la gestion du temps ont également été organisés en partenariat avec le laboratoire Stallergènes

Après épuisement des questions le rapport d'activité du président, soumis au vote de l'assemblée, est adopté à l'unanimité.

Bilan financier

1. Bilan recettes-dépenses

Le bilan financier de l'année 2004 est présenté par Bruno Girodet, trésorier de l'ANAFORCAL, qui annonce d'emblée avoir eu quelques difficultés à équilibrer le budget des ateliers 2004. Les recettes, d'un montant de 60840 €, sont constituées pour 47000 € de subventions des laboratoires et pour 13840 € de la participation des médecins. On peut noter que les laboratoires Théa, Pharmafarm, 3M-Ivax et Sanofi-Synthélabo ont refusé de sponsoriser un atelier.

Concernant les dépenses la location de salles au Palais des Congrès a coûté 9012 € - chiffre en baisse par rapport aux années précédentes grâce aux négociations menées avec les organisateurs des JPA – ce qui ajouté à 31750 € d'honoraires pour les animateurs-organisateur, rapporteurs et experts ANAFORCAL, à 3274,16 € de frais de déplacement, et à 514 € de papeterie, conduit à un total de 44550,46 euros.

Il en ressort un bénéfice de 16289,54 €, qui a servi à financer d'autres activités.

La réunion de bureau qui s'est tenue à Nice a bénéficié du soutien des laboratoires Schering Plough, pour 950 € et Astra-Zeneca, pour 1600 €. Les dépenses se sont montées à 6000,10 € pour l'hébergement, 1565 € pour les repas, 2746 € pour les frais de déplacement et 4000 € pour les honoraires versés à titre d'indemnités pour la fermeture de cabinet le vendredi après-midi. Il en ressort un déficit de 11764 euros.

Les Journées Botanique et Allergie ont bénéficié du soutien des laboratoires Allerbio pour 16000 €, Astra-Zeneca pour 45000 € et UCB pour 21674,40 €, auquel se sont ajoutés 600 € versés par les participants, soit un total de 83274,40 euros.

Le bilan 2004 fait ressortir un crédit de 40935,23 euros, mais compte-tenu de réservations de 12396,40 € pour 2005, les disponibilités pour cette année sont de 28538,83 €.

La réunion de formation des cadres qui s'est tenue à Lyon a été entièrement prise en charge par Allerbio, et l'ANAFORCAL n'est pratiquement pas intervenue dans la gestion financière des Journées Francophones d'Allergologie de Guadeloupe.

Concernant le bilan financier du journal Allergologie Pratique, Bruno Girodet fait un constat plus rassurant que celui de l'année dernière. Les comptes sont à peu près équilibrés grâce à la démarche active du président auprès des annonceurs, GSK, UCB, Allerbio et Stallergènes ayant accepté d'acheter des pages publicitaires.

Le rapport financier établi par un cabinet d'expertise comptable, dont Bruno Girodet fait état, peut être résumé comme suit :

ANAFORCAL		Projet états de Synthèse au 31/12/04					
Compte de résultat				Page 4			
	du 01/01/04 au 31/12/04	% C.A.	du 01/01/03 au 31/12/03	% C.A.	Variation en valeur annuelle		
PRODUITS							
Production vendue	25 693	96.28	11 360	23.00	14 333	126	
Subventions d'exploitation	207 624	778.07	46 967	95.10	160 656	342	
Autres produits	3 090	11.58	38 879	78.72	-35 788	-92	
Total	236 408	885.93	97 207	196.82	139 201	143	
CONSOMMATIONS M/SES & MAT							
MARGE BRUTE	236 408	885.93	97 207	196.82	139 201	143	
SERVICES EXTERIEURS							
Achats non stockés	1 252	4.69	2 167	4.39	-914	-42	
Services extérieurs	41 825	156.74	38 096	77.13	3 729	9	
Autres services extérieurs	142 853	535.34	76 162	154.21	66 690	87	
RESULTAT INTERMEDIAIRE	50 476	189.16	-19 219	-38.91	69 696		
CHARGES							
Impôts,taxes et vers. assim.	390	1.46	3 151	6.38	-2 761	-87	
Amortissements et provisions	3 862	14.48	4 258	8.62	-395	-9	
Autres charges	1 868	7.00	1 869	3.78	-1		
Total	6 121	22.94	9 278	18.79	-3 157	-34	
RESULTAT D'EXPLOITATION	44 355	166.22	-28 497	-57.70	72 853		
Produits financiers	781	2.93	9 330	18.89	-8 548	-91	
Charges financières			17	0.03	-17		
Résultat financier	781	2.93	9 312	18.86	-8 531	-91	
RESULTAT COURANT	45 137	169.15	-19 185	-38.84	64 322		
Produits exceptionnels			3 861	7.82	-3 861		
Charges exceptionnelles	2 099	7.87			2 099		
Résult.exceptionnel	-2 099	-7.87	3 861	7.82	-5 960		
Impôts sur les bénéfices	45	0.17			45		
RESULTAT DE L'EXERCICE	42 993	161.12	-15 324	-31.03	58 317		
Bénéfice			Perte				

Il laisse apparaître un montant de produits beaucoup plus important que les années précédentes, égal à 236408 €, mais ceci s'explique par des subventions beaucoup plus importantes liées au fait que l'ANAFORCAL a servi de compte-chèque pour les Journées Botanique et Allergie et à la subvention a priori pérenne de 25000 €/an accordée par le laboratoire Stallergènes pour couvrir nos frais de secrétariat. Le montant des cotisations des adhérents est resté stable.

Concernant les dépenses, on peut constater que les frais de secrétariat ont augmenté de façon proportionnelle à l'augmentation du nombre d'heures travaillées décidé l'année dernière en réunion de

Conseil d'Administration, et que les frais de location de matériel ont baissé grâce à la gratuité obtenue pour l'occupation de certaines salles du palais des congrès. Il existe une augmentation apparente des frais de voyages et déplacements mais qui intègre ceux relatifs aux Journées Botaniques dont nous n'étions pas trésoriers auparavant. Enfin, les frais d'affranchissement sont également un peu plus élevés que l'année dernière.

ANAFORCAL		Projet états de Synthèse au 31/12/04					
		Détail compte de résultat				Page 9	
		du 01/01/04 au 31/12/04	% C.A.	du 01/01/03 au 31/12/03	% C.A.	Variation en valeur annuelle	
PRODUITS							
706400	PRESTATIONS PUB	17 528	65.69	11 360	23.00	6 168	54
708100	PRODUITS ACTIVITES ANNEXE	8 165	30.60			8 165	
	<u>Production vendue</u>	<u>25 693</u>	<u>96.28</u>	<u>11 360</u>	<u>23.00</u>	<u>14 333</u>	<u>126</u>
740000	COTISATIONS ADHERENTS	33 960	127.26	33 411	67.65	548	1
740400	COTISATIONS JPA	13 840	51.87	13 556	27.45	284	2
740500	SUBVENTIONS	159 824	598.94			159 824	
	<u>Subventions d'exploitation</u>	<u>207 624</u>	<u>778.07</u>	<u>46 967</u>	<u>95.10</u>	<u>160 656</u>	<u>342</u>
758000	PRODUITS DIVERS GEST COUR			849	1.72	-849	
781740	REPRISES S/PROV. CL.DOUT.	2 099	7.87			2 099	
791000	SUBVENTIONS			38 030	77.00	-38 030	
791100	REMBOURSEMENT	991	3.72			991	
	<u>Autres produits</u>	<u>3 090</u>	<u>11.58</u>	<u>38 879</u>	<u>78.72</u>	<u>-35 788</u>	<u>-92</u>
	Total	236 408	885.93	97 207	196.82	139 201	143
CONSUMMATIONS M/SES & MAT							
MARGE BRUTE		236 408	885.93	97 207	196.82	139 201	143
SERVICES EXTERIEURS							
606400	FOURNITURES ADMINISTRAT.	1 252	4.69	2 167	4.39	-914	-42
	<u>Achats non stockés</u>	<u>1 252</u>	<u>4.69</u>	<u>2 167</u>	<u>4.39</u>	<u>-914</u>	<u>-42</u>
611000	SOUS TRAITANCE GENERALE	14 228	53.32	14 392	29.14	-163	-1
611200	SOUS TRAIT SECRE	18 000	67.45	10 400	21.06	7 600	73
613200	LOC.MAT.JOUR.PARIS	9 012	33.77	12 925	26.17	-3 913	-30
615540	ENTR MAT BUREAU			104	0.21	-104	
616000	ASSURANCES	584	2.19	274	0.56	310	113
	<u>Services extérieurs</u>	<u>41 825</u>	<u>156.74</u>	<u>38 096</u>	<u>77.13</u>	<u>3 729</u>	<u>9</u>
622600	HONORAIRES COMPTABLES	5 176	19.40	4 392	8.89	784	17
622681	HONORAIRES MEDECINS	35 750	133.97	32 337	65.47	3 412	10
623100	PUBLIC.ANNONCES-INSERTION			892	1.81	-892	
625100	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	23 795	89.17	8 217	16.64	15 578	189
625110	RBT MEDECINS	16 322	61.17	9 925	20.10	6 397	64
625150	RBT VASAL	731	2.74	2 428	4.92	-1 696	-69
625170	FRAIS JPA	2 874	10.77	1 720	3.48	1 153	67
625180	VOYAGE BUREAU	13 713	51.39			13 713	
625600	MISSIONS-RECEPTIONS	23 785	89.14	1 979	4.01	21 806	
626100	AFFRANCHISSEMENTS	12 036	45.11	9 394	19.02	2 642	28
.../...							
Cabinet MEUNIER & Associés		10202					

En définitive, si le résultat d'exploitation fait apparaître un bénéfice un peu artificiel de 50000 € à comparer au déficit de 20000 € enregistré l'année dernière, on peut en fait considérer que la situation est à l'équilibre.

2. Bilan d'actif

Le bilan actif/passif, dont le détail est joint ci-dessous est équilibré avec un actif de 188302 € et un passif de 205348 €.

ANAFORCAL		Projet états de Synthèse au 31/12/04		
		Bilan actif		Page 2
	Brut	Amortiss. provisions	Net au 31/12/04	Net au 31/12/03
* ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobil. incorporelles</u>				
Concessions, brevets	1 657	1 657		
<u>Immobil. corporelles</u>				
Autres immobilisations corp.	17 340	15 000	2 339	6 202
<u>Immobil. financières</u>				
Total	18 997	16 658	2 339	6 202
* ACTIF CIRCULANT				
<u>Stocks</u>				
<u>Créances</u>				
Clients et comptes rattachés	18 564		18 564	13 861
Etat taxes sur chif.affair.	5 577		5 577	3 594
<u>Divers</u>				
Valeurs mobilières de placem.	89 875		89 875	94 564
Disponibilités	74 285		74 285	12 691
Total	188 302		188 302	124 712
* COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	14 706		14 706	
Total	14 706		14 706	
TOTAL ACTIF			205 348	130 914

ANAFORCAL		Projet états de Synthèse au 31/12/04	
Bilan passif		Page 3	
	Net au 31/12/04	Net au 31/12/03	
* CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individ.	170 075	170 075	
Report à nouveau	-48 019	-32 855	
<u>Résultat exercice</u>	42 993	-15 324	
Total	165 049	121 896	
* AUTRES FONDS PROPRES			
Total			
* PROV. / RISQUES ET CHARGES			
Total			
* DETTES			
Emprunts et dettes établ. créd			
Emprunts et dettes financ. div			
Dettes fournisseurs/cpts rat.	8 966	6 243	
Dettes fiscales et sociales			
.Etat impôts sur bénéfices	45		
.Etat taxes sur chif. affair.	3 312	2 615	
Autres dettes	8 655		
Total	18 978	8 858	
* COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance	21 320		
TOTAL PASSIF	205 347	130 754	
Cabinet MEUNIER & Associés		10201	

ANAFORCAL		Projet états de Synthèse au 31/12/04			
		Detail bilan actif		Page 5	
		Brut	Amortiss. provisions	Net au 31/12/04	Net au 31/12/03
* ACTIF IMMOBILISE					
Immobil. incorporelles					
205000	CONCESSIONS BREVET	1 657			1 657
200500	AMORT BREVETS		1 657		-1 657
	Concessions brevets	1 657	1 657		
Immobil. corporelles					
210100	MATERIEL BUREAU & INFORM	17 340			17 340
201010	AMORT.MAT.BUREAU & INFORM		10 000		-10 000
	Autres immobilisations corp.	17 340	10 000	2 339	6 202
Immobil. financières					
	Total	18 997	10 657	2 339	6 202
* ACTIF CIRCULANT					
Stocks					
Créances					
411001	CLIENTS	18 564			13 450
415000	CLIENTS DOUTEUX				2 510
491000	PROVISION CLIENTS DOUTEUX				-2 099
	Clients et comptes rattachés	18 564		18 564	13 861
445660	TVA DEDUCT/AUTR.BIENS-SER				2 899
445670	CREDIT DE TVA	3 978			
445900	TVA A REGULARISER				293
445960	TVA DEDUCT/FACT NON RECUE	510			293
445975	TVA S AVOIRS A ETABLIR	1 091			
	Rbat taxes sur chif.affair.	5 577		5 577	3 594
Divers					
508000	TITRES DE PLACEMENT	89 875			94 544
	Valeurs mobilières de placem.	89 875		89 875	94 544
512100	CREDIT LYONNAIS	71 477			
512420	LIVRET EPARGNE	50			50
.../...					
Cabinet MEUNIER & Associés				16202	

Il précise également que, après la parution des nouveaux textes législatifs concernant les associations loi 1901, l'ANAFORCAL a fait le choix du statut d'association à but lucratif. Elle dispose ainsi d'une totale liberté pour la gestion de son budget et l'obtention de subventions, et a la possibilité de rémunérer ses cadres. Elle doit en contrepartie s'acquitter d'un impôt forfaitaire dont on remarque qu'il est calculé en fonction du budget et non des bénéficiaires, ce qui est paradoxal en l'absence de subvention publique aux associations de Formation Médicale Continue. Bruno Girodet précise que l'on peut n'être imposé que sur les bénéficiaires si l'on démontre que le champ d'activité de l'association ne se situe pas dans un secteur concurrentiel.

Jamel Dakhil, constatant l'importance de la trésorerie de l'ANAFORCAL, demande quelle en est l'utilité. Jean-Pol Dumur et Bruno Girodet répondent qu'il est prudent de garder en trésorerie l'équivalent de deux années de fonctionnement et qu'il est parfois nécessaire de débloquer des sommes placées pour effectuer des avances de fonds.

Après épuisement des questions et vote de l'assemblée, quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

Bilan des actions de formation

Le bilan des actions de formation est présenté par François Wessel, qui souligne d'emblée l'ambition de l'ANAFORCAL de proposer une FMC alliant grande qualité scientifique, diversité et convivialité.

Concernant les résultats de l'évaluation des ateliers 2004, l'analyse de l'appréciation générale laisse apparaître quelques insatisfactions concernant les modalités d'inscription et le fléchage mais il existe curieusement une dispersion importante des appréciations portées sur la présentation du programme. Encore une fois, l'exiguïté des salles est un motif de mécontentement mais il est malheureusement difficile de faire autrement au Palais des Congrès de Paris.

Les appréciations spécifiques sont par contre globalement très bonnes, ce qui ne nous empêchera pas de vouloir faire encore mieux.

François Wessel pointe deux problèmes récurrents relatifs aux échanges entre cadres, qui sont les délais de réponse aux questions, en amélioration, et le défaut d'interactivité et de retour d'information. C'est un des intérêts du site internet, sur lequel les experts peuvent par exemple trouver en ligne les informations concernant leur rôle dans les ateliers. Par ailleurs, pour le prochain congrès unique d'allergologie, la logistique sera assurée par un prestataire de service, ce qui devrait faciliter la tâche d'organisation des ateliers.

Dans un avenir proche, François Wessel souhaite que l'on puisse optimiser l'intercommunication dans les équipes et l'information destinée aux experts. Le montage d'équipes régionalisées est à l'étude.

A moyen terme, il existe un projet de FMC en ligne que Santor se propose de développer sur le site ANAFORCAL. Les thèmes choisis pourraient correspondre aux référentiels de l'ANAES dans un premier temps, et tenir compte des recueils de besoins. Une session pourrait se dérouler comme un cas clinique à résoudre au fur et à mesure de la progression de l'internaute, et une validation par pré- et post-tests est envisageable. L'ANAFORCAL réfléchit à la possibilité d'obtenir un caractère validant pour cette FMC en ligne, avec impression d'un certificat de suivi de la session de formation.

Projets pour l'année 2005

1. Jean-Pol Dumur, abordant les projets de l'association pour 2005, annonce tout d'abord que le bureau se réunira comme chaque année au mois de mars, cette fois-ci à Reims du 11 au 13, et que les universitaires se joindront à ce week-end de travail consacré en grande partie au pilotage SFAIC-ANAFORCAL du prochain Congrès Français d'Allergologie.

2. Par ailleurs, en collaboration avec Pascal Demolly, l'ANAFORCAL organise des ateliers de 2 heures touchant toutes les facettes de notre discipline, lors des Journées Provinciales de la SFAIC qui se tiendront à Montpellier du 28 au 30 avril. Jean-Pol Dumur invite les membres de l'ANAFORCAL à y venir nombreux.
3. Les prochaines rencontres Botanique et Allergie se tiendront à Antibes-Juan les Pins du 10 au 12 Juin prochains, et l'ANAFORCAL a demandé à Manuel Tunon de Lara que la gestion nous en soit confiée pour assurer une certaine indépendance vis-à-vis des laboratoires pharmaceutiques. Comme chaque année, seuls les 80 premiers inscrits seront retenus car le nombre de places est limité. Le thème retenu cette année est : « plantes méditerranéennes et exotiques », avec une visite du Jardin Turet de l'INRA, présenté par Catherine Decatillon.
4. Le prochain congrès de l'EAACI-ICACI aura lieu à Munich du 27 juin au 1^{er} juillet prochains, et la participation des membres de l'ANAFORCAL est souhaitable.
5. Le week-end de préparation du prochain Congrès Français d'Allergologie sera organisé pour les cadres au mois de Janvier 2006 puisque l'ANAFORCAL ne participera plus aux Journées Parisiennes d'Allergie. Des ateliers de formation seront proposés, sans doute en partenariat avec le laboratoire MSD.
6. Les cinquièmes rencontres francophones de FMC en allergologie se tiendront à Marrakech du 9 au 12 novembre 2005. Depuis leur inauguration à Fès, puis leur organisation à l'Ile Maurice, à Bruxelles et en Guadeloupe, ces journées ont fait la preuve de leur qualité scientifique et de leur convivialité. La francophonie est un lien très important et le président a fait tout son possible pour que les laboratoires pharmaceutiques invitent un grand nombre de participants.

Youness El Guedarri ajoute qu'il travaille depuis plus d'un an à la préparation de ce congrès, dont le programme, présenté à l'assemblée générale, est en ligne sur le site www.amaforcal.ma. Toutes les associations extra-territoriales y seront impliquées car leurs présidents seront co-modérateurs de séances plénières. La promenade botanique sera encadrée par Philippe Richard, conservateur des jardins botaniques de Bordeaux.

Congrès Français d'Allergologie

Le premier Congrès Français d'Allergologie aura lieu du 12 au 14 avril 2006 au Palais des Congrès de Paris. Sa création résulte d'une volonté conjointe de l'ANAFORCAL et de la SFAIC, dont Jean-Pol Dumur trace l'histoire.

Il revient sur la collaboration passée entre ANAFORCAL et organisateurs des JPA, en rappelant que notre association organisait initialement ses propres rencontres tous les deux ou trois ans, dont la dernière a eu lieu à Montpellier en 1998, et que ses activités avaient également été intégrées dans les programmes des Journées Provinciales d'Allergologie à partir de 1993. Le maintien d'un congrès autonome de l'ANAFORCAL ne manquait pas de poser un problème de disponibilité aux participants et aux laboratoires sponsors en raison du nombre de manifestations pour lesquelles ils étaient sollicités chaque année, et l'ANAFORCAL s'est vu proposé d'intégrer sa principale réunion nationale aux Journées Parisiennes d'Allergie à partir de 1999. Depuis, la contribution de notre association au succès des JPA est indéniable.

Il y a trois ans, constatant que leur participation devenait un élément moteur essentiel de ce congrès mais qu'elles ne maîtrisaient, même partiellement, ni l'organisation, ni la logistique, ni l'élaboration du programme de cette manifestation, la SFAIC et l'ANAFORCAL ont demandé aux organisateurs des JPA de leur accorder une place au sein du comité de pilotage, ce qui leur a été

refusé. Par ailleurs, les statuts de l'association Claude Bernard organisatrice des JPA et son bilan financier, que le président de l'ANAFORCAL a demandés à plusieurs reprises pour satisfaire aux obligations légales, ne lui ont jamais été communiqués. Dans ces conditions la participation financière exigée de notre association au titre de la location de salles, dont Jean-Pol Dumur rappelle qu'elle était très importante, ne pouvait être accordée par notre trésorier.

Suite à un courrier adressé au professeur Gabrielle Pauli, présidente de la SFAIC, faisant état de l'ensemble de ces difficultés, la proposition a été faite d'organiser chaque année un grand congrès unique d'Allergologie dont la maîtrise d'œuvre serait confiée conjointement à la SFAIC, à l'ANAFORCAL et à l'association Claude Bernard. Cette invitation au partage des responsabilités pour la création d'une grande manifestation vitrine de l'Allergologie française a été officiellement déclinée par les membres du comité d'organisation de l'association organisatrice des JPA, puisque dans la semaine qui a suivi ceux-ci ont adressé un courrier aux laboratoires pharmaceutiques leur annonçant la tenue des JPA 2006.

En conséquence, la SFAIC et l'ANAFORCAL, représentant l'essentiel de la communauté allergologique française, ont décidé d'organiser en partenariat ce grand congrès francophone à visée nationale, mais aussi internationale, dont le conseil scientifique sera présidé par le Professeur André-Bernard Tonnel. Ce congrès, dénommé CFA, a pour vocation d'être la manifestation majeure et la vitrine de l'Allergologie Française, et se tiendra à Paris les années paires, et en province les années impaires. Il aura lieu du 12 au 14 avril 2006 à Paris, sera organisé à Nancy en 2007, et le sera à nouveau à Paris en 2008.

En vue d'en assurer le succès et pour des raisons d'efficacité, l'ANAFORCAL et les universitaires de la SFAIC, ont décidé qu'ils apporteraient désormais leur concours à ce seul congrès national et Jean-Pol Dumur précise que la majorité des laboratoires pharmaceutiques les a assuré de leur soutien.

L'ANAFORCAL ne participera donc plus aux Journées Parisiennes d'Allergologie, qui ont été maintenues par leurs organisateurs. Au delà de la réunion symbolique de la SFAIC et de notre association dans l'organisation du Congrès Français d'Allergologie, il faut également noter que l'ANAFORCAL percevra la moitié des éventuels bénéfices réalisés, ce qui permettra de financer d'autres actions de formation.

Le co-pilotage de l'ensemble du programme va permettre d'harmoniser au mieux les thèmes des sessions plénières, des ateliers et des cas cliniques. Les propositions innovantes en terme de formation seront les bienvenues.

En tout état de cause il est impératif que tous les membres de l'ANAFORCAL se mobilisent pour faire de ce congrès une grande réussite.

Questions diverses

Le bureau travaille, avec le conseil d'administration, sur un projet de modification des statuts visant à améliorer la représentativité des associations régionales et qui sera proposé en Assemblée Générale Extraordinaire lors du Congrès Français d'Allergologie. L'année 2006 est en effet une année de renouvellement des membres du bureau et il apparaît préférable de ne soumettre au vote cette modification de statuts qu'après l'élection du nouveau bureau.

Un appel à candidatures est lancé pour les futurs représentants d'associations.

Pour finir, Jean-Pol Dumur revient un instant sur l'importance du Congrès Français d'Allergologie pour la représentation des libéraux, rappelle que la SFAIC et l'ANAFORCAL n'étaient qu'invités aux Journées Parisiennes d'Allergie, dont les modalités de gestion n'ont jamais été portées à leur connaissance, et insiste sur la nécessité de communiquer largement afin que le congrès soit un succès.

La SFAIC financera certains confrères qui présenteront un poster et il convient par ailleurs de donner éventuellement le nom de jeunes confrères désireux d'assister au congrès afin que l'on puisse faciliter leur prise en charge par les laboratoires pharmaceutiques partenaires.

Après ces remarques, et en l'absence de questions supplémentaires, le président Jean-Pol Dumur clos l'Assemblée Générale.